

Monsieur Olivier BORD
Inspecteur d'académie,
Inspecteur pédagogique régional d'ALLEMAND



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
d'allemand
Académie de Poitiers

Poitiers, le 18 mars 2020

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne
Évaluation
et expertise
pédagogique

Secrétariat
des corps d'inspection

IA-IPR 2018-2019
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par
Olivier BORD

Courriel
olivier.bord@ac-poitiers.fr

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Télécopie
05 16 52 65 69

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Objet : Continuité pédagogique

Chères collègues, chers collègues,

Suite à la fermeture de tous les établissements, l'Inspection pédagogique régionale souhaite vous accompagner dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique pour vos classes. Les inspecteurs sont conscients du défi majeur que représente cette modalité de travail inédite pour les enseignants mais également pour les élèves dont il faut prendre en considération les profils scolaires différents et le degré variable d'autonomie. Une organisation sur les modalités de travail et de communication a sans doute déjà été actée en ce sens en établissement.

Afin de mettre en place le plus simplement et le plus efficacement possible la **continuité pédagogique**, un guide réalisé par le rectorat avec l'appui des corps d'inspection a été conçu à votre intention. Pour aller plus loin et mener une réflexion sur l'enseignement de l'allemand à distance, nous vous faisons les propositions suivantes de mise en œuvre :

ETAPE 1

Définir un outil permettant de rester en contact avec les élèves

1. Privilégiez un **moyen de communication simple**, c'est-à-dire que vous maîtrisez déjà ou que vous serez en mesure de prendre en main très rapidement.
 - Vous pouvez par exemple alimenter l'ENT (environnement numérique de travail) ou PRONOTE que vous utilisez déjà au quotidien dans votre établissement. Vous pourrez ainsi y joindre des fichiers et/ou des liens (si le poids des fichiers est trop lourd par exemple). C'est sans doute le dispositif ce que vous avez déjà privilégié pour ce début de semaine. Dans le cas où la connexion serait difficile ou instable, vous et vos élèves avez la possibilité de télécharger l'application PRONOTE sans passer par le site de l'établissement. Les connexions sont alors plus aisées.
 - L'utilisation des adresses électroniques des élèves est également possible. Vous pouvez utiliser votre adresse électronique d'établissement ou votre adresse professionnelle en prénom.nom@ac-poitiers.fr
 - Selon le choix que votre établissement a fait, vous avez peut-être la possibilité de disposer de Google classroom qui permet de mettre en place une organisation efficace du travail et des échanges.
 - Tous ces dispositifs peuvent être complétés par la mise en place d'une classe virtuelle qui permet ponctuellement (par exemple pendant cinq minutes aux moments des heures prévues à l'emploi du temps) de préciser les consignes, les attentes et les modalités de travail. En tant qu'enseignant, vous avez du recevoir un lien pour vous inscrire à une formation en ligne d'une heure et demi à la classe virtuelle. Cette formation ne vous engage pas à utiliser ensuite la classe virtuelle,

mais elle peut vous amener à le faire si elle répond à vos besoins et vous facilite le travail.

2. Etablir un **calendrier de travail** et le communiquer aux élèves

- Si vous voulez aider élèves et familles à créer un environnement d'apprentissage stable, il est important que vous proposiez un cadre de travail clairement défini. Certains s'attacheront à respecter l'emploi du temps de la classe : il sera alors nécessaire que le temps de travail pour l'élève ne dépasse pas ses capacités de concentration et d'efficacité. Il est en effet préconisé de ne pas dépasser **4 heures de travail par jour, toutes disciplines confondues**. En conséquence, il est peut-être préférable de définir un plan de travail sur la semaine avec des retours de la part des élèves ciblés sur des moments précis et, éventuellement, une classe virtuelle ponctuelle placée sur une heure à l'emploi du temps. Une concertation avec les autres disciplines s'avèrera vraisemblablement nécessaire afin de répartir les tâches sur le temps de travail préconisé.
- Il convient de garder à l'esprit qu'une famille peut compter plusieurs enfants et que chacun d'entre eux n'aura en conséquence qu'un accès limité à l'ordinateur familial, d'autant plus que celui-ci sera peut-être utilisé par les parents dans le cadre du télétravail. Il est donc conseillé de privilégier également des phases de travail à partir de documents disponibles dans leur version papier (manuels, cahier d'activités, etc.).
- Dans une perspective identique, il est important de repérer les élèves dont les familles ne sont pas dotées d'appareils numériques ou d'un accès à l'internet et de convenir avec eux, en lien avec l'établissement et l'équipe éducative, des modalités de travail possibles ou d'acheminement des documents qui, en période de confinement, ne pourront être que postales.

ETAPE 2

Définir un scénario d'apprentissage à distance dans une perspective actionnelle

Pour ce qui concerne l'élaboration des séquences d'apprentissage que vous proposez aux élèves, vous disposez pour le collège et le lycée des ressources mises à disposition par le CNED dans le cadre de « Ma classe à la maison » à laquelle est d'ailleurs rattachée la classe virtuelle. Vous connaissez également les contributions des sites académiques et du nôtre en particulier.

Néanmoins, la plupart d'entre vous auront le souci d'adapter les séquences qu'ils conçoivent - qu'elles s'adossent à un manuel ou pas - au nouveau contexte largement déterminé par le recours au numérique. Vos besoins s'orienteront donc davantage vers des outils qui vous permettront de mettre en place les activités que vous avez prévues. A ce titre, nous conseillons le recours aux outils mentionnés en annexe de ce courrier.

Un autre point est la mobilisation des élèves, plus délicate qu'en classe, car elle dépend davantage du contexte personnel et individuel, du degré d'autonomie acquise. D'où la nécessité d'un cadre stable déjà évoqué en étape 1. Dans une perspective actionnelle, il peut être nécessaire, bien davantage que d'habitude, de concevoir les séquences d'apprentissage comme des projets comportant un enjeu clair et motivant pour les élèves. A ce titre, plusieurs conseils peuvent être avancés :

- Finaliser la réception des documents proposés aux élèves : cela signifie que l'on ne traite pas forcément un document en soi (exercice), mais pour une finalité qui le dépasse (tâche) et qui remplit une fonction dans la progression du projet.
- Favoriser le travail par répartition des tâches : des groupes d'élèves travaillent sur des documents différents et mutualisent ensuite leurs résultats pour alimenter la progression du projet commun. Comme vous le savez, cette modalité de travail permet une différenciation de tâches tout en permettant aux élèves de contribuer à parts égales au projet commun.
- Favoriser la communication entre élèves pour l'échange des résultats. Cela peut se faire par voie écrite, mais également orale pour peu que l'on utilise (ponctuellement) la classe virtuelle. Cela peut aider parallèlement à construire les compétences de prise de parole, les procédures de la classe virtuelle aidant à les structurer.
- En accompagnement, les outils présentés plus haut peuvent permettre de mettre à disposition des exercices plus traditionnels de fixation du lexique ou des faits de langue ou tout autre activité annexe.

- Réfléchir au moyen d'accorder au sein de ces nouvelles modalités d'apprentissage la place prioritaire de l'allemand comme vecteur de gestion et de communication.
- Dans la perspective du cadre-repère à donner aux élèves, concevoir des moments d'évaluation, quels que soient les aides auxquelles les élèves peuvent avoir recours ou les échanges qu'ils peuvent mettre en place. Cet aspect collaboratif pourra vraisemblablement être valorisé lors du « retour à la normale ».

Dans cette situation inédite, nous savons pouvoir compter sur votre engagement pour assurer au mieux la continuité pédagogique et sur votre solidarité pour travailler en équipe, notamment avec les professeurs stagiaires et contractuels, afin de les aider à concevoir des séquences d'apprentissage communes répondant aux besoins des élèves.

Inversement, l'Inspection est à vos côtés pour vous accompagner et vous soutenir. Un groupe d'appui constitué de formateurs est en cours de constitution afin de répondre à vos besoins, d'apporter des réponses à vos questions ou, dans la mesure du possible, des solutions à vos difficultés. Un prochain courrier vous précisera la procédure pour contacter le groupe.

ANNEXE

Liens et outils

1. Outils techniques

- Learningapps : <https://learningapps.org/home.php> : pour utiliser et/ou créer des exercices interactifs en ligne (gratuit, très simple mais compte à créer)
- quizlet (+ app) : <https://quizlet.com/> : se créer un compte pour proposer des révisions lexicales organisées et ludiques
-
- genially : <http://genial.ly> : pour présenter des ressources, dérouler un plan de séquence/séance, intégrer des présentations ludiques et interactives

2. Ressources pédagogiques

- Ma classe à la maison (CNED)
<https://www.cned.fr/maclassealamaison/>
- Manuels en libre accès (accès libre pendant confinement)
- Plateforme Educ'ARTE (accès gratuit pendant confinement)
<http://ww2.ac-poitiers.fr/allemand/spip.php?article479>
- Deutsch für Schulen (école, collège)
<https://www.youtube.com/watch?v=wz1Tq5zWg-k>
- Quidoo (collège) : révisions lexicales et grammaticales
<https://www.quidoo.fr/>
- entraîner à la compréhension de l'oral à partir de chansons sur le site Lyricstraining (+ application) <https://fr.lyricstraining.com/de>
-
- Vocabulaire (15 jours d'accès gratuit à sa plate-forme numérique) : suppléments sonores, archives, test, magazine numérique
<https://www.vocabulaire.fr/>

3. Se former

a- Lectures pédagogiques

- « L'outil médiation en didactique des langues-cultures : balisage notionnel et profilage conceptuel », Christian PUREN, 12/19, à télécharger sur le site de l'auteur

<https://www.christianpuren.com/mes-travaux/2019b/>

b- Conférences en ligne

- « Enseignement des langues vivantes dans un contexte de continuité pédagogique : les moyens techniques, les modalités pédagogiques et les ressources disponibles » (ciblé surtout 1^{er} degré mais de bons conseils pratiques), conférence organisée par IH2EF en date du 18/03/20, <https://www.youtube.com/watch?v=wz1Tq5zWg-k>

c- Podcasts

« Les activités auto-correctives en classe de FLE et de langue », 24/01/17, <https://agi.to/podcast/les-activites-auto-correctives-en-classe-de-fle-et-de-langue/>

d- Se former à la classe virtuelle

Pour rappel, vous pouvez vous inscrire à partir de ce lien à la formation:

<https://magistere.education.fr/ac-poitiers/course/view.php?id=6171>

D'un point de vue plus personnel, nous sommes tous conscients du défi professionnel que peut représenter la tâche qui est vous est confiée en cette période difficile. Nous n'oublions pas non plus les contraintes extérieures, personnelles et individuelles, que cette situation inédite fait peser sur notre quotidien. Soyez donc remerciés pour la part que vous prenez afin d'assurer la continuité des apprentissages et convaincus du soutien entier de l'Inspection.

Très cordialement,

Olivier BORD, IA-IPR d'allemand